

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1165

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COURRIER

Les voix du POP

A propos des élections vaudoises (DP n° 1162 et 1164).

**MARIANNE
HUGUENIN**

présidente du Parti ouvrier
et populaire vaudois

POUR MÉMOIRE

L'élection au Conseil d'Etat du 20 mars a vu s'affronter, au second tour, où quatre sièges restaient à repourvoir:

- une liste de l'Entente avec deux candidats radicaux et un libéral*;
- une liste avec deux candidats socialistes et un écologiste*;
- une liste POP avec un candidat;
- une liste marginale avec trois candidats.

POP, GPE et socialistes avaient appelé à un vote croisé, mais GPE et socialistes avaient décliné l'offre du POP de partir à quatre sur une liste rose-rouge-verte.

*En fait, chaque parti a présenté sa liste, avec les noms de son/ses candidats et celui/ceux du parti allié, un système qui fait la joie des analystes. Malgré cela, plus d'un électeur sur quatre a choisi de voter sur du papier vierge.

Visiblement, après le premier tour comme après le second, Pierre Imhof n'a pas saisi — ou pas voulu saisir — l'importance et le sens du vote Zisyadis. Les 22% obtenus par le candidat popiste détonnaient déjà au premier tour. Ils étaient le signe d'une volonté de changement réelle et bien plus grande que ce qu'a pu en comprendre la direction du parti socialiste, qui aurait trouvé un retrait et un appel à voter socialiste au second tour, «normal, comme d'habitude». Simplement, ce retrait, ceux qui ne l'auraient pas trouvé «normal», ce sont les électeurs qui avaient choisi Josef Zisyadis pour dire haut et fort leur ras-le-bol d'une politique feutrée, dans les coulisses.

Et ce d'autant plus que la situation, inédite, permettait un départ à quatre. Une liste à quatre qui aurait regroupé les courants de la gauche et montré sa volonté de changer, vraiment, quelque chose... Les 25% de Josef Zisyadis au 2^e tour démontrent que le POP ne s'est pas trompé en maintenant son candidat. (...)

L'agacement de Pierre Imhof contre un POP qui a osé égratigner les conseillers d'Etat et une politique parfois fort consensuelle des députés socialistes lui fait écrire des choses fausses: à savoir que la «gauche s'en sort sans dettes face au POP» et que «Jean-Jacques Schwaab a été élu sans que les voix de l'extrême gauche soient déterminantes». Eh non, désolée !

Il est vrai, à notre étonnement d'ailleurs, que plus des deux tiers des électeurs ayant utilisé la liste du POP ont voté compact. N'ont donc pas jugé nécessaire ni utile, malgré les appels fort clairs du POP tant dans la presse que dans ses tracts, de rajouter même un ou l'autre des candidats roses-verts. L'autre tiers l'a fait: Biéler obtient ainsi 1441 voix, Schmutz 1302, puis Schwaab 1159. Donc un apport bien déterminant dans les 322 voix qui le séparent de Rochat... Ceci dit sans tenir compte des très nombreuses listes sans dénomination de parti et comptant les 4 candidats de la gauche, suivant l'appel du POP et des Verts, manifestant ainsi le plus clairement leur volonté d'une majorité de gauche, sans se référer à l'un ou l'autre de ses partis.

Nous espérons que le succès de la gauche ne dispensera pas le courant socialiste (DP compris) de s'interroger sur sa tactique, et sur sa politique. (...) Nul ne peut dire, ni Pierre Imhof ni nous, si cela aurait donné un dimanche où voter aurait, vraiment, changé quelque chose. Pour notre part nous le pensons, au vu des bons reports des voix popistes comme socialistes dans les élections communales où il y a entente et unité. Et nous pensons surtout qu'aucun combat politique ne peut être mené «à la sauvette», avec des arguments du type

«Zisyadis, non, ça mobiliserait la droite qui dort». Parce que comme ça, c'est la gauche qui dort, les abstentionnistes aussi et c'est la droite qui continue à gouverner. Ça changera, sûrement, pour la prochaine fois. Une fois admise l'existence, à gauche, de la fin du règne du parti unique. ■

(pi) Pour mon commentaire, j'ai considéré que les électeurs qui ont modifié un bulletin du POP seraient allés voter même en l'absence d'une candidature de ce parti. Et pour passer à quatre, les candidats rose-rouge-vert, liste commune ou pas, auraient dû tous se placer devant le radical Charles Favre. Or celui-ci arrive en deuxième position, derrière Daniel Schmutz, qui le devance de 4298 voix, mais devant Philippe Biéler qui est distancé de 533 voix, et devant Jean-Jacques Schwaab qui a 3703 voix de moins que le radical. Il y a certes eu 3890 bulletins POP compacts, ne comportant donc que le nom de Josef Zisyadis. Mais il aurait fallu que toutes ces voix se reportent sur ses colistiers et que le popiste fasse autant de voix socialistes que Jean-Jacques Schwaab. ■

Privatisations, etc

(cfp) Jusqu'à récemment, le verbe «privatiser» ne signifiait rien d'autre, en allemand, que «vivre de ses rentes». L'action de vendre des services publics à des entrepreneurs privés n'est pourtant pas aussi récente que le mot.

La «Motorfahrzeug-Prüfstation beider Basel» contrôle les véhicules et organise les examens de conduite des véhicules des deux demi-cantons. Les résultats financiers sont positifs, mais un monopole privé a remplacé un monopole public.

A Berne, une entreprise de services informatiques, la BEDAG (Bernische Datenverarbeitung AG) a été fondée en 1970 comme entreprise mixte, avec un capital dominé par le canton. C'était un moyen d'éviter les contraintes parlementaires. A la suite des scandales financiers qui secouèrent le canton et des liaisons jugées malsaines entre l'administration cantonales et la BEDAG, le Grand Conseil vota une loi accordant quelques privilèges à l'entreprise, mais libéralisa, dans une certaine mesure, les commandes du canton dans le domaine de l'électronique. Une transformation en SA et une plus grande indépendance sont envisagées pour le début de 1996. La récession n'est pas passée sans trace, mais l'entreprise est saine. ■■■